



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question orale n° 1653

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet Ingexys présenté par l'université de Lorraine dans le cadre de la seconde vague des initiatives d'excellence. Trois éléments sont à porter au crédit de cette candidature. D'abord, elle constitue un enjeu de reconversion capital pour une région qui subit la crise comme aucune autre dans notre pays. Un chiffre illustre cette situation : la Lorraine représente 11 % des pertes d'emploi au niveau national depuis 2008. L'une des 26 régions de France encaisse donc, à elle seule, plus d'un dixième du choc social de la crise. Ensuite, elle est le fruit d'un travail de coopération remarquable, au-delà des clivages politiques et territoriaux, qui fédère les deux grandes villes de Nancy et Metz, les présidents des universités, la communauté éducative, le CESEL et nos partenaires allemands, belges et luxembourgeois. Elle associe également les universités de technologie de Troyes (UTT) et de Belfort-Montbéliard (UTBM). Salué et soutenu par le Gouvernement, notamment dans le cadre du plan campus, ce rapprochement va donner naissance le 1er janvier 2012 à l'université de Lorraine, qui rassemblera les quatre pôles de la région (l'institut national polytechnique de Lorraine, l'université Henri Poincaré-Nancy I, l'université Nancy II et l'université Paul Verlaine-Metz) et comptera 60 000 étudiants, 100 nationalités et plus de 80 laboratoires de recherche. Enfin, ce projet présente l'immense intérêt d'être à la fois en phase avec l'impératif de développement durable et en synergie totale avec les filières et les savoir-faire industriels historiques de la Lorraine. Centré sur les matériaux et leur mise en forme, domaine dans lequel la Lorraine est déjà reconnue, il réunit toutes les conditions pour devenir un pôle d'excellence international. À ce jour, Ingexys fait partie des cinq projets présélectionnés par le jury. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

PROJET INGEXYS

PRÉSENTÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Hénart, pour exposer sa question, n° 1653, relative au projet Ingexys présenté par l'université de Lorraine.

M. Laurent Hénart. Je souhaite vous interroger, madame la secrétaire d'État, sur la deuxième vague de traitement, actuellement en cours, des initiatives d'excellences par le jury *ad hoc*, plus particulièrement sur le projet Ingexys présenté par les universités de Lorraine, qui ne formeront plus qu'une seule et même université à partir du 1er janvier prochain.

Tout d'abord, ce projet est un véritable enjeu d'excellence. Les écoles, les universités et les laboratoires de Lorraine sont spécialisés dans les questions de matériaux, ils s'inscrivent ainsi dans la tradition industrielle de la région. D'ailleurs, le Gouvernement a récemment validé l'installation à Metz d'un institut de recherche technologique dédié aux matériaux, après qu'a été inscrite au contrat de projet État-région la réalisation de l'institut Jean Lamour, qui regroupera près de 500 chercheurs à Nancy, spécialisés dans les questions des matériaux. Je rappelle que le projet Ingexys concerne l'évolution des nouveaux matériaux et le façonnage des matériaux.

Au-delà de cet enjeu d'excellence, ce projet constitue une opportunité universitaire. Il fédère les quatre

universités de Lorraine : l'institut national polytechnique de Lorraine, l'université Raymond Poincaré, l'université Nancy II, l'université de Metz. À la veille de la fusion, le projet constitue un vrai ciment pour leurs quatre-vingts laboratoires, du moins pour une bonne partie d'entre eux.

Ce projet a en outre un horizon plus vaste que celui de la seule région Lorraine, puisque les universités technologiques de Troyes et de Belfort-Montbéliard y ont été associées.

Enfin, il relève, pour la région Lorraine, de la nécessité. Vous le savez, c'est la région où le plus grand nombre d'emplois a été détruit depuis le début de la crise en 2008. À elle seule, elle a dû supporter près de 12 % des disparitions d'emploi des quatre dernières années. Retrouver un souffle industriel grâce à des innovations scientifiques applicables aux activités économiques et à l'industrie est donc, bien sûr, une véritable priorité pour le territoire lorrain.

Ma question est simple : quel soutien le Gouvernement peut-il encore apporter à ce projet, désormais présélectionné, comme quatre autres projets ?

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État.

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. Je vous prie, monsieur le député, cher Laurent Hénart, de bien vouloir excuser mon collègue Laurent Wauquiez, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui m'a chargée de vous répondre.

Avec le programme " Investissements d'avenir ", le Gouvernement a fait le choix, ambitieux, d'investir massivement dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de préparer notre pays à relever les défis économiques et sociaux qui l'attendent. L'appel à projets " Initiatives d'excellence " est très certainement la plus emblématique des actions du programme " Investissements d'avenir ".

Le projet Ingexys présenté par les établissements lorrains a su séduire en deuxième vague le jury international IDEX et passer avec brio la première phase de présélection. C'est effectivement, selon les termes mêmes du jury, un projet " original, bien ciblé, et une gouvernance claire et efficace ".

Les Lorrains n'ont cependant pas attendu l'appel à projets " Initiatives d'excellence " pour se donner une ambition internationale et une stratégie de réussite. En décidant la fusion des trois universités lorraines et de l'institut national polytechnique de Lorraine, ce sont les acteurs eux-mêmes qui ont créé les conditions d'un avenir rayonnant et, si j'ose dire, visible de Shanghai. Je sais que les élus lorrains, dont vous-même, monsieur le député, ont été de fervents promoteurs de cette logique de rapprochement.

En développant un projet autour de l'ingénierie, l'université de Lorraine vise, avec ses partenaires, l'université de technologie de Troyes et le CNRS, l'excellence scientifique autour de trois axes qui font sa force : ressources naturelles, énergie et matériaux ; ingénierie des langues et des connaissances ; ingénierie moléculaires et technologies pour la santé.

Le projet d'initiative d'excellence a d'ores et déjà permis l'émergence de nombreuses synergies régionales et la création de liens étroits et durables entre les établissements publics et/ou les partenaires privés qui devraient perdurer dans les années à venir grâce à la dynamique impulsée par la création de l'université de Lorraine. La création de la société d'accélération du transfert de technologies Grand-Est devrait également être un atout pour favoriser les relations avec le monde socio-économique.

Laurent Wauquiez en est convaincu, monsieur le député : quels que soient les résultats de la sélection par le jury, la Lorraine pourra capitaliser sur ses atouts pour confirmer et développer sa place originale dans le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur sur le plan national et sur le plan international.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1653

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12393

Réponse publiée le : 9 décembre 2011, page 8658

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 novembre 2011